

Rapport d'activité 2021



1300 Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier
33 route de Bayonne 31300 Toulouse



Docteur Jean-Christophe CALMES

Président URPS Médecins
Libéraux - Juin 2021



Le rapport d'activité de l'URPS est un exercice convenu, réglementaire, mais essentiel. Vous trouverez dans ce rapport l'ensemble des actions menées durant cette première année.

La vitalité de notre mandature permet aux médecins libéraux de proposer des transformations de notre système de soins qui vont dans le sens que nous souhaitons. Appuyés par une équipe opérationnelle d'une efficacité remarquable, les collèges généralistes et de médecins spécialisés ainsi que les commissions peuvent porter leurs projets en étant assurés d'avoir le meilleur accompagnement possible.

C'est ce que nous avons voulu, c'est ce que nous avons voté, c'est ce que nous avons mis en place. L'autonomie budgétaire et politique des collèges et des commissions, permet à chaque élu qui s'implique de proposer des pistes d'action, qui, si elles sont validées par les commissions sont ensuite déclinées en fiche action.

Au delà du langage technique, cela veut dire que nous nous donnons les moyens de nos envies. L'URPS est là pour ça. Mettre au service des médecins occitans, toute la force d'une structure qu'ils portent au travers de leurs cotisations.

Faisons en sorte de ne jamais oublier ce que nous nous devons à nos mandants et que l'exigence du moment doit transcender les élus que nous sommes pour toujours mieux servir notre profession.

J'ai la faiblesse de croire que notre mandature est une force de proposition, et éventuellement d'opposition, aujourd'hui mieux reconnue par les tutelles.

Cette force, c'est à vous que l'URPS la doit. Soyez en remerciés.

Sommaire



- 1 Missions et fonctionnement
- 2 Présentation de l'URPS Médecins
- 3 Instances internes : Bureaux, collèges, commissions, Assemblées Générales
- 4 Focus sur les actions 2021

1

Missions & fonctionnement

- 1- Missions des URPS
- 2- Fonctionnement des instances



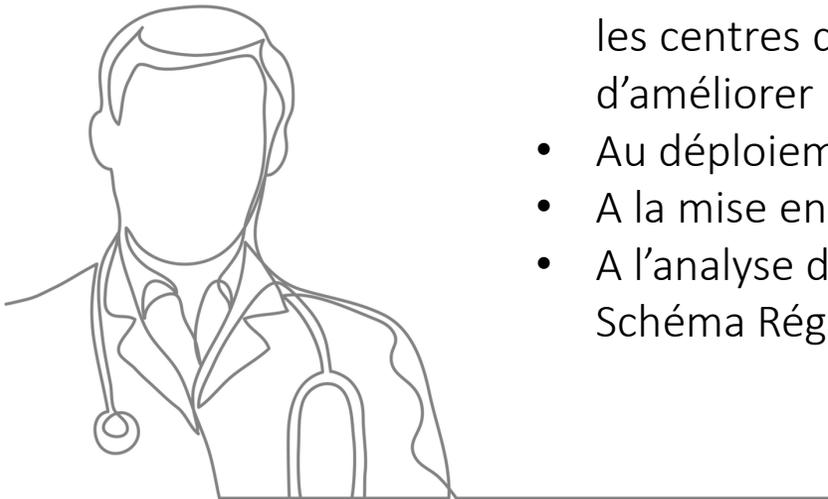
1

MISSIONS DES URPS

Les missions des URPS sont définies par décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé)

Les Unions Régionales des professionnels de santé médecins (URPS) représentent l'ensemble des médecins libéraux de la région, et contribuent à l'organisation de l'offre de santé territoriale :

- A la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS)
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et de d'informations partagés
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS)



FONCTIONNEMENT DES INSTANCES



Les membres des unions régionales exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel, dans la région où ils exercent à titre principal, **sont élus à partir des listes établies par les syndicats représentatifs des médecins libéraux.**

La durée du mandat des membres est de cinq ans.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Occitanie réunit 60 élus, qui eux-mêmes représentent les 12 000 médecins libéraux des 13 départements de la région : Ariège, Aveyron, Aude, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne.

Liste des syndicats :

Avenir Spé – Le BLOC : Union Syndicale Avenir Spé Le Bloc

CSMF : Confédération des Syndicats Médicaux Français

FMF : Fédération des Médecins de France

MGF : Syndicat des Médecins Généralistes de France

SML : Syndicat des Médecins Libéraux

UFMLs : Union Française pour une Médecine Libre-syndicat

2

Présentation de l'URPS Médecins

- 1- Composition de l'assemblée Générale
- 2- Présentation de l'équipe opérationnelle



Composition de l'URPS Médecins- Mandature 2021

Collège des généralistes- 30 membres			
DOCTEUR	BAYART	MARGUERITE	MG France
DOCTEUR	BISMUTH	MICHEL	FMF
DOCTEUR	BLANDINO PAULIN	ANNE	MG France
DOCTEUR	BORRAS	AUDREY	MG France
DOCTEUR	CALMES	JEAN-CHRISTOPHE	MG France
DOCTEUR	CARASSUS	CELINE	MG France
DOCTEUR	CASTADERE	JEAN-MARC	MG France
DOCTEUR	CHAUGNE	CYRILLE	SML
DOCTEUR	COMBES	THEOPHILE	MG France
DOCTEUR	DARREYE	OLIVIER	MG France
DOCTEUR	DUTECH	MICHEL	MG France
DOCTEUR	ESCAT	FRANCOIS	UFMLS
DOCTEUR	FERJANI	BORHANE	UFMLS
DOCTEUR	FRAISSINET	WILLIAMS	SML
DOCTEUR	FRANCES	PIERRE	UFMLS
DOCTEUR	GARIN-DELIGNIERES	VERONIQUE	MG France
DOCTEUR	GAY	BRUNO	FMF
DOCTEUR	GROMOFF	SERGE	MG France
DOCTEUR	KOZUB DECOTTE	EVA	MG France
DOCTEUR	LANCO SAINT GUILY	PATRICIA	UFMLS
DOCTEUR	LARUELLE	JEAN-MARC	FMF
DOCTEUR	LE CORRE	YVES	MG France
DOCTEUR	LOGNOS FOLCO	BEATRICE	FMF
DOCTEUR	MACHETO	YVAN	SML
DOCTEUR	MARTY	JEROME	UFMLS
DOCTEUR	MATHIAS	COLETTE	CSMF
DOCTEUR	MINET	MATHILDE	FMF
DOCTEUR	THIBERT	JEAN-BAPTISTE	CSMF
DOCTEUR	THOMAS	PAULINE	UFMLS
DOCTEUR	VEDRENNE	CHRISTIAN	CSMF

60 médecins libéraux,
généralistes et spécialistes, ont
été élus le 5 juin 2021 pour un
mandat de 5 ans.

Ils sont répartis dans 2 Collèges :

Collège 1 – généralistes

Collège 2 : spécialistes

Collège des spécialistes- 30 membres			
DOCTEUR	ABOU KHOUDIR	IMED	CSMF
DOCTEUR	ALILI	CHAKIB YOUSSEF	CSMF
DOCTEUR	ATTARD	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	AUFORT	SOPHIE	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	AUGAREILS	CHRISTIAN	CSMF
DOCTEUR	BARON	JEAN-LUC	CSMF
DOCTEUR	BAUDUIN	GILLES	SML
DOCTEUR	BENSOUSSAN	MAURICE	SML
DOCTEUR	BOULESTEIX	MARIE-ANGE	SML
DOCTEUR	BOULLOCHE	NICOLAS	UFMLS
DOCTEUR	CHATEL	MARC ANTOINE	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	CONTIS	PATRICK	FMF
DOCTEUR	CUQ	PHILIPPE	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	DEHMAS MELOUK	ASSIA	UFMLS
DOCTEUR	DELBOS	ALAIN	CSMF
DOCTEUR	FLAMEIN	RENAUD	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	FLORES	YVES MICHEL	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	FORGUES	FANNIE	UFMLS
DOCTEUR	GHANASSIA	EDOUARD	FMF
DOCTEUR	GUTERMANN	GILBERT	CSMF
DOCTEUR	LIOTIER	JEROME	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	LOUVRIER	CYRIL	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	MAQUIN	PIERRE	CSMF
DOCTEUR	MOUYSSET	HENRY	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	PUECH	JEAN-LOUIS	SML
DOCTEUR	SABOYE	JACQUES	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	SAFONT	LAURENCE	CSMF
DOCTEUR	SAINT LEBES	BERTRAND	UFMLS
DOCTEUR	SALIN	AMBROISE	AVENIR SPE LE BLOC
DOCTEUR	THIEBAUGEORGES	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC

Bureau de l'année 2021 – Election 5 juin 2021



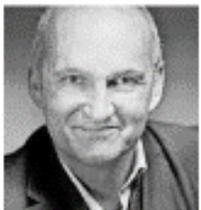
Dr Jean-Christophe CALMES
Président

Spécialité : Médecine Générale
Elu : MGF



Dr Philippe CUQ
1^{ER} Vice-président

Spécialité : Chirurgie vasculaire
Elu : Avenir Spé-Le Bloc



Dr Jérôme MARTY
2^{ème} Vice-président

Spécialité : Médecine Générale
Elu : UFMLs



Dr Jérôme LIOTIER
Trésorier

Spécialité : Anesthésiste
Elu : Avenir Spé-Le Bloc



Dr Jean-Marc LARUELLE
1^{er} Secrétaire Général adjoint

Spécialité : Médecine Générale
Elu : FMF



Dr Laurence SAFONT
Secrétaire Générale

Spécialité : Pneumologie
Elue : CSMF



Dr Cyrille CHAUGNE
Trésorier adjoint

Spécialité : Médecine générale
Elu : SML



Dr Assia DEHMAS MELOUK
2^{ème} Secrétaire Générale adjointe

Spécialité : Psychiatrie
Elue : UFMLs

Composition des Collèges et coordination



Docteur Théophile COMBES (MGF)
Coordonnateur du Collège des
Généralistes- 1



Docteur Gilbert GUTERMANN (CSMF)
Coordonnateur du Collège des Spécialités
Médicales- 2



Docteur Audrey BORRAS (MGF)
Suppléante du Coordonnateur du Collège
des Généralistes- 1



Docteur Jacques SABOYE (LE BLOC)
Coordonnateur du Collège des Spécialités
des Plateaux Techniques- 2

Avant juin 2021, les élus étaient répartis en 3 collèges :

- Le Collège des médecins généralistes
- Le Collège des médecins des Plateaux Techniques Lourds (Anesthésistes, obstétriciens et chirurgiens)
- Le Collège des autres spécialités,

Après les élections, seuls 2 Collèges composent désormais l'assemblée générale :

- Le Collège des médecins généralistes (Collège 1)
- Le Collège des spécialités médicales et des plateaux (collège 2)

Les coordinateurs des deux collèges sont les invités permanents du Bureau.

4

L'EQUIPE Opérationnelle de l'URPS

L'ensemble de l'équipe l'URPS a favorisé le travail en mode projet pour garantir l'efficacité de l'accompagnement des élus.

Organisation de l'équipe URPS

Structuration autour 3 missions :

1

Gestion administrative de l'association

Compta, secrétariat, accueil, informatique ...

2

Suivi des instances et des commissions

Bureau, AG, Commissions, GT, PDSA ...

3

Développement et accompagnement des projets

Site internet, CPTS, Télémedecine ...

- Réunion de service tous les 10 jours en visio-conférence
- Point de gestion individuel avec chaque salarié 1 fois par mois
- Recours à des stagiaires et des CDD pour appuyer sur des missions ponctuelles (annuaire, projets...)
- Engagement d'une politique de partenariat écoles
- Formation binôme (remplacements et montée en compétence)
- Archivages devant être effectués par chaque collaborateur avec normes précises pour la mise en ligne – *formulaire CR type*
- Mise en place d'un interlocuteur unique pour la commission organisation des soins et la commission permanence des soins
- Chaque correspondant URPS affecté à une commission pour assurer le suivi administratif et l'archivage / mise à disposition des CR

4

L'EQUIPE Opérationnelle de l'URPS



L'équipe s'est largement attachée à la production d'outils et de supports – avec une orientation méthodologique forte - pour les médecins du territoire notamment pour les thématiques :

- Gestion de la crise COVID
- Télémédecine
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- Soins Non Programmés...



Jonathan Plantrou

Directeur délégué
jplantrou@urpslrmp.org
 06 95 46 72 26



Laure Maury

Chargée de mission
lmaury@urpslrmp.org
 07 56 00 68 14



Carole Perrin

Chargée de mission
c.perrin@urpslrmp.org
 07 56 00 68 11



Laetitia Habouch

Secrétaire de Direction
l.habouch@urpslrmp.org
 07 56 00 68 18



Delphine Debureau

Assistante administrative et comptable
d.debureau@urpslrmp.org
 07 56 00 68 15



Carole Pignoux

Assistante administrative et comptable
c.pignoux@urpslrmp.org
 07 48 72 33 20



Christine Martin

Secrétaire standardiste
c.martin@urpslrmp.org
 07 48 72 33 21

L'équipe d'accompagnement de l'exercice coordonné - CPTS



Arthur Contenssou
Responsable Ariège (09), Lot (46)
& Tarn-et-Garonne (82)
a.contenssou@urpslrmp.org
07 48 72 40 69



Marion Alquier
Responsable Pyrénées-Orientales (66),
& Aveyron (12)
malquier@urpslrmp.org
07 48 88 40 55



Pauline Gallou
Responsable Haute-Garonne (31)
pgallou@urpslrmp.org
07 48 88 40 55



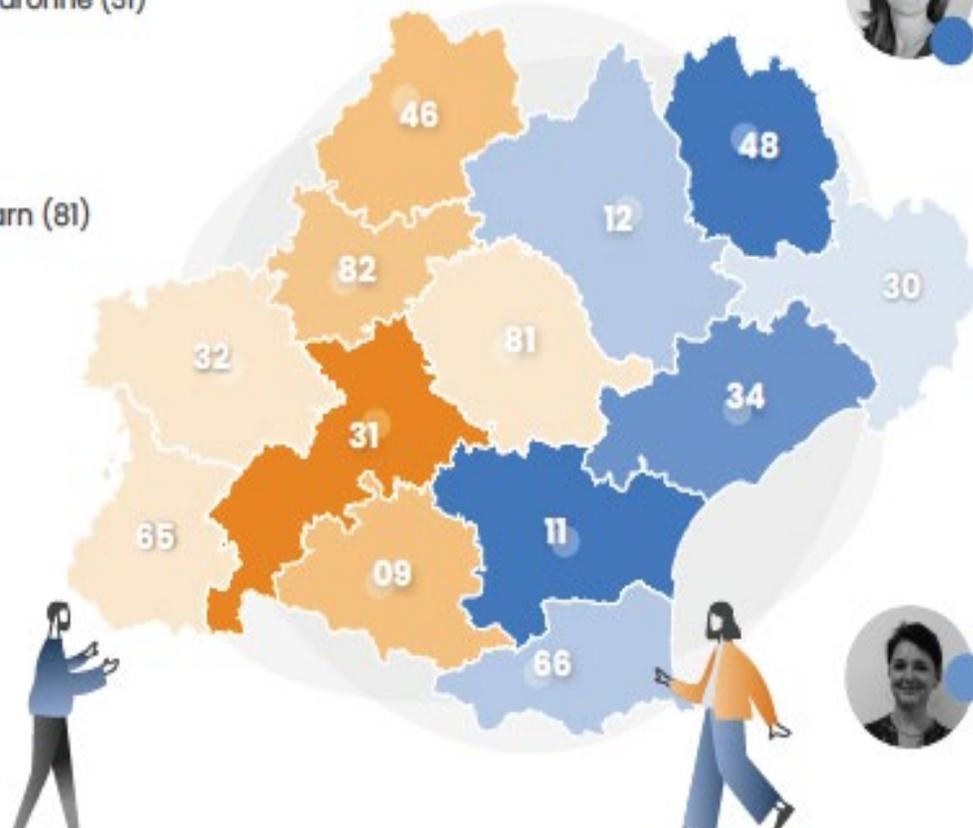
Laure-Elia Curt
Responsable Aude (11), Lozère (48)
nom@urpslrmp.org
07 56 00 68 13



Jenna Delmas
Responsable Gers (32), Tarn (81)
& Hautes-Pyrénées (65)
jdelmas@urpslrmp.org
07 48 88 11 64



Laure Maury
Mandataire du GEIO
lmaury@urpslrmp.org
07 56 00 68 14



Théo Fulbert
Responsable Gard (30)
t.fulbert@urpslrmp.org
07 48 88 11 67



Carole Perrin
Responsable Hérault (34)
c.perrin@urpslrmp.org
07 56 00 68 11

3

Les instances internes

- 1- Décisions du bureau
- 2- Propositions des Collèges
- 3- Approbations des Assemblées Générales
- 4- Travaux des Commissions
- 5- Travaux réalisés en 2021-2022



1

Bureau de l'URPS Médecins – Organe décisionnel

Le bureau se réunit le
2^{ème} mercredi de
chaque mois

DATES	BUREAU URPS JANVIER A MAI 2021
JANVIER 2021	Publication de l'étude réalisée par l'URPS sur les <u>Redevances médecins Cliniques</u>
FEVRIER 2021	Vote pour un budget complémentaire du module <u>Téléexpertise</u> Communication électorale : 2 mailings par syndicat
MARS 2021	Organisation des Focus départementaux CPTS à partir d'avril 2021
AVRIL 2021	Accord de signature de la convention de réorientation aux urgences Communication sur l'outil de Téléexpertise
MAI 2021	Subventions accordées aux Internes et au DUMG

DATES	BUREAU URPS JUIN A DECEMBRE 2021
JUIN 2021	Décision d'élire 2 coordonnateurs par Collège Décision de mise en place de nouvelles Commissions Internes de travail;
JUILLET 2021	Organisation des Focus CPTS sous un format plus ciblé sur les Territoires Organisation des Rencontres de l'URPS à Carcassonne en octobre Organisation d'un Séminaire de Bureau en janvier 2022
SEPTEMBRE 2021	Validation des Partenariats URPS/CPTS avec Domoplaies, Icope, 2 PAO et Occitadys
OCTOBRE 2021	Validation du recrutement d'une consultante pour la commission e-Santé
NOVEMBRE 2021	Décision d'organiser un séminaire avec Dominique PON au sujet de l'Espace Santé Validation de la demande d'une étude sur les besoins e-Santé pour les CPTS
DECEMBRE 2021	Validation du choix de la solution WIMI comme outil collaboratif et de TEAMS pour les visioconférences

Collèges de l'URPS Médecins : force de propositions

Les collèges se réunissent avant l'Assemblée Générale. L'ensemble des thématiques est ainsi abordé de façon plus approfondie avant leur validation si nécessaire par l'AG,

En 2021, du fait de l'épidémie du Covid, les Collèges et l'Assemblée Générale ne se sont réunis qu'une seule fois en présentiel, pour la mandature 2016-2021, le 13 mars 2021



Collège 1 Généralistes	Collège 2 Spécialistes.
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des travaux de la Commission MSP : Evaluation des Centres et Maisons de Santé • Présentation des aides réalisées depuis le début de la mandature en faveur des internes : 191 demandes dont 98 validées, et deux Prix de thèses organisés en 2017 et 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des travaux de la Commission Délégation de tâches et de Médecine spécialisée • Nécessité du 2nd recours dans la construction des CPTS

Assemblée Générale de l'URPS Médecins : organe d'approbation

En 2021, trois assemblées générales ont été organisées dans le cadre de la mandature 2016-2021

Date et lieu de la réunion	Décisions prises
Le 13 mars 2021 en présentiel à l'URPS Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> • Vote POUR le siège du groupement employeur au 33 Route de Bayonne à Toulouse, • Approbation du Projet d'intervention de l'URPS Médecins dans la structure de réhabilitation sociale : Route Nouvelle. • Fixation des dernières échéances de la mandature : approbation des comptes par voie électronique et dernière Assemblée Générale.
Le 10 mai 2021 par voie dématérialisée (Vote électronique)	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des comptes 2020.
Le 29 mai 2021 en présentiel et par visioconférence entre l'URPS Toulouse et Montpellier	<ul style="list-style-type: none"> • VOTE POUR le budget de l'outil MediSNP- Abonnement annuel 20 000€ • Continuité des missions des élus sur la 1^{ère} semaine de juin 2021.



Nouvelle Assemblée Générale élue le 5 juin 2021



Après le renouvellement des Assemblées Générales, trois réunions ont eu lieu :

Date et lieu de la réunion	Décisions prises
<p style="text-align: center;">Le 5 juin 2021 en présentiel à l'URPS Montpellier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée Générale d'Installation • Validation de la composition de l'Assemblée Générale • Election du Bureau de l'Assemblée • Présentation du Règlement Intérieur • Présentation du Rapport d'Activité 2020 • Présentation du Budget prévisionnel 2021 • Formalités de dépôt des statuts de l'Association
<p style="text-align: center;">Le 28 juin 2021 en présentiel et par visioconférence entre l'URPS Toulouse et Montpellier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du Règlement intérieur • Election de la Secrétaire générale adjointe • Election des coordonnateurs des collèges • Election de la Commission financière
<p style="text-align: center;">Le 16 octobre 2021 en présentiel à l'URPS Toulouse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la Charte de fonctionnement des Commissions • Approbation de la modification du Règlement intérieur : indemnisation du temps de rédaction des CR. • Vote contre l'adhésion à la CN URPS • Validation du travail sur le zonage par Joy Raynaud (Prise en charge ARS)

Travaux des Commissions: structuration des Projets

Les commissions internes

En plus de la commission de contrôle financier qui est statutaire, l'Assemblée Générale a mis en place des commissions internes dans le cadre des missions définies par les dispositions du décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé.

Ces commissions internes ont un rôle de conseil et d'étude appliqués à des thématiques transversales ou propres à chaque collège. Chaque commission désigne en son sein un coordonnateur qui assure le fonctionnement de la commission, convoque les membres, établit les ordres du jour et les comptes rendus appuyé par une personne ressource de l'URPS. Chaque élu participe aux commissions thématiques de son choix.

Les collèges peuvent proposer à chaque commission des projets en lien avec la thématique de la commission. Après leur approbation à la majorité des membres présents, les projets sont présentés au bureau avec la budgétisation correspondante, avant leur présentation pour approbation par l'Assemblée Générale. Les travaux produits par les commissions sont validés en Assemblée Générale.



Cf. En annexe la
composition des
commissions

La mandature 2021-2026 a mis en place 8 commissions avec des groupes de travail.

Chaque commission a ensuite désigné en son sein un coordonnateur et un suppléant.

Une charte éditée en octobre 2021 permet d'en structurer le fonctionnement.



Charte de fonctionnement des commissions

Un **coordonnateur** est coopté par les membres de chaque commission et/ou de chaque groupe de travail. Il a en charge la gestion et le suivi des travaux de la commission.

Le coordonnateur a en charge l'élaboration d'un **programme annuel de travail** centralisé et validé par le Bureau de l'URPS qui précise notamment la répartition des travaux (réunion de travail, rendez-vous extérieur, travaux de recherche, prestation de service...). Ce programme est présenté et restitué dans le cadre des Assemblées Générales. Son contenu et le résultat des travaux est intégré au rapport d'activité de l'URPS.

Chaque commission et groupe de travail se verra délivrer une **enveloppe budgétaire annuelle**. Le respect du cadre budgétaire est sous la responsabilité du coordonnateur en lien avec les équipes opérationnelles de l'Union.

Des **enveloppes budgétaires complémentaires** peuvent être délivrées en cas de travaux exceptionnels justifiés après demande express auprès du bureau et éventuellement de l'Assemblée Générale en fonction du cadre statutaire de l'URPS. Aucun engagement financier complémentaire ne peut-être engagé sans validation préalable.

Un **salarié est associé à la commission** afin d'assister le coordonnateur notamment dans ses tâches administratives. Des travaux permettant de faciliter le travail d'une/des commission(s) peuvent être confiés aux salariés de l'URPS mais doivent être planifiés et anticipés. Les demandes sont à formuler auprès du Directeur de l'URPS qui se rapprochera des membres du bureau pour arbitrage.

Les **réunions des commissions pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel**, distanciel qui permet une diminution du coût de fonctionnement, une épargne temps sur les trajets, un impact écologique et la sécurité du médecin.

Lors des réunions de chaque commission et groupe de travail, un **formalisme doit être respecté** : convocation, ordre du jour, feuille d'émargement, rédaction d'un Compte-rendu respectant la trame proposée par l'Union.

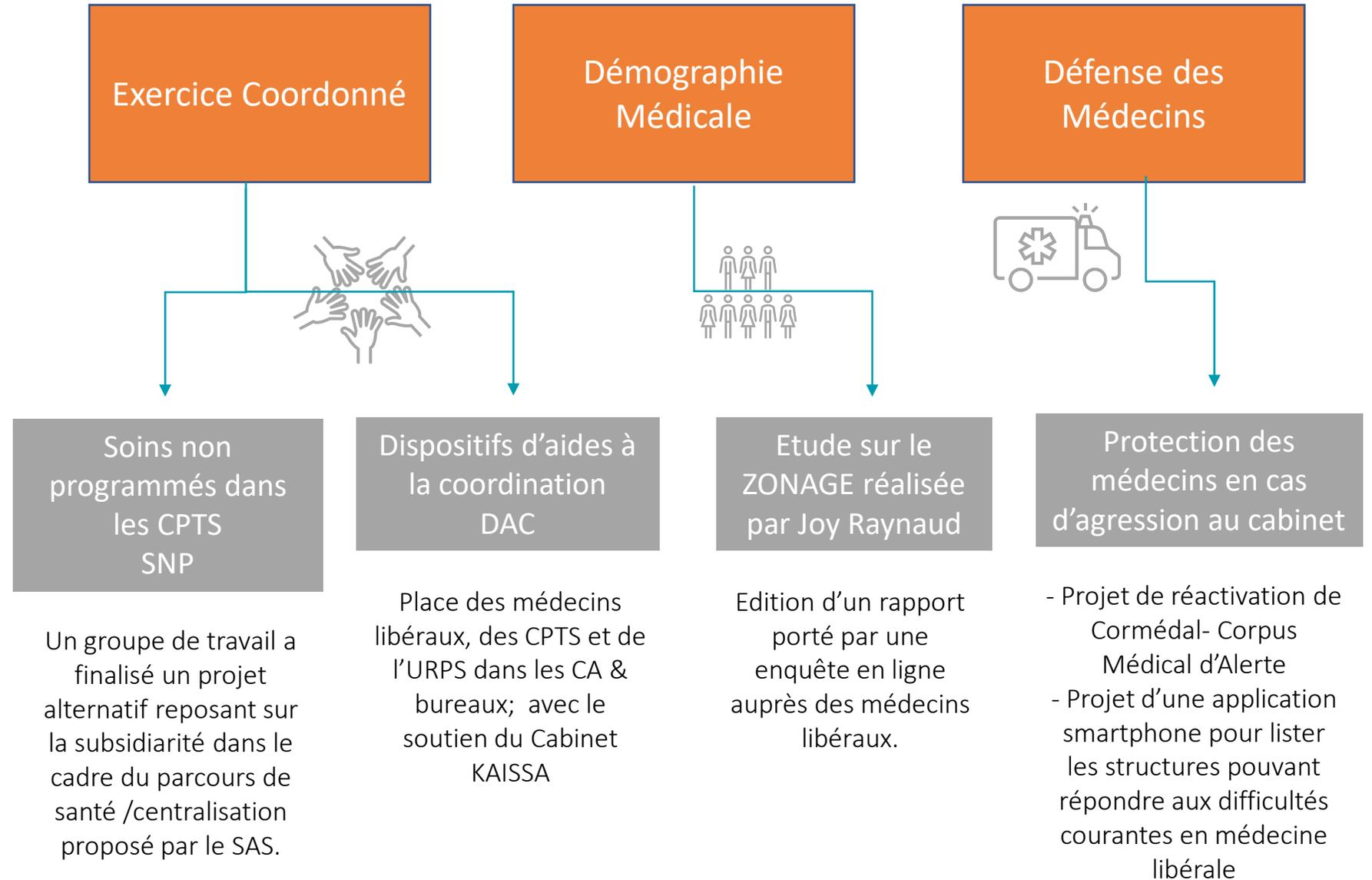
C'est la **production du compte-rendu de la réunion** qui déclenche le paiement des indemnités des élus et les financements complémentaires si besoin. La réalisation d'un CR sous 48h est souhaitée et doit être transmis à l'équipe opérationnelle de l'Union.

Pour tous les travaux ayant un **impact stratégique ou politique**, ou pour **prise de contact extérieur**, le Président de l'URPS doit être informé au préalable afin d'éviter tout chevauchement d'idées/d'intention assurant ainsi une cohésion d'action avec l'ensemble des travaux de l'Union.



Commission Organisation des Soins

Trois thèmes principaux sont abordés par la Commission Organisation Territoriale :



Coordonnateur
Dr Olivier Darreye
Suppléant
Dr Ambroise Salin

Commission Parcours des Soins

Installée en septembre 2021, la Commission Parcours de Soins traite de quatre thématiques principales :

Santé de l'enfant
(Pédiatrie)



Santé de la femme
(Gynécologie)



Santé de la
personne âgée
(Gériatrie)



Santé mentale
(Psychiatrie)



Avec la participation, à chaque réunion, de spécialistes dans chaque domaine abordé, pour apporter leur expertise en la matière



Coordonnateur
Dr Théo Combes
Suppléant
Dr Jacques Saboye

Commission E-Santé

Composée de 18 membres issus des 2 Collèges, la mission principale de la Commission e-santé est de tester/ trouver les outils adaptés aux professionnels de santé en général et aux membres de l'URPS en particulier :



Livrable réalisé de l'étude sur l'évaluation des besoins numériques des professionnels de Santé pour le fonctionnement d'une CPTS



Après avoir testé l'outil WIMI, la commission se tourne vers un autre espace de travail Collaboratif pour l'URPS et ses Membres



Mon Espace Santé : quelques réflexions et des actions à mener.

Coordonnateur
Dr Yves Le Corre
Suppléant
Dr Cyrille Chaugne

Commission Santé environnement

Dans la continuité des travaux engagés au cours de la mandature précédente, la Commission Santé environnement poursuit ses investigations dans deux domaines en particulier :



Cabinets Médicaux

Accompagner les médecins dans la mise en place d'une démarche écologique & responsable.



Elus et équipe URPS

Amorcer dès à présent la démarche par des actions simples et visibles : outils repas, fournitures bureau, déplacement

Coordonnatrice :
Dr Eva Kozub Decotte
Suppléante :
Dr Véronique Garin

Objectif : Production d'une Charte du Développement Durable et mise en place d'un groupe WhatsApp pour gérer les déplacements

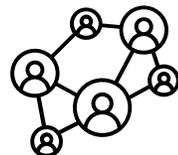
Commission Organisation des Soins

La Commission Organisation des soins, composée d'une vingtaine de membres est en charge des problématiques d'organisation suivantes : Permanence des Soins en ambulatoire, Permanence des Soins en Etablissements de Santé, Urgences et Soins non programmés.

AXES DE TRAVAIL :



Tarification de la consultation du spécialiste « en urgence au cabinet » par code : « MCU APC »



Favoriser le contact entre médecins par réseaux de parcours de soins



Développer l'interprofessionnalité avec agenda partagé entre médecins de famille, urgentistes, CPTS et spécialistes pour répondre à DDSNP et PDSA.

Coordonnateur :

Dr Jean-Marc Castadère

Suppléant :

Dr Véronique Garin

4

Travaux réalisés

1. Dynamique de travail mobilisatrice
2. Communication
3. Accompagnement COVID 19
4. Expérimentation SAS Haute-Garonne
5. Article 51 – Projet DALIA
6. DSPP
7. Démarche partenariale
8. Mise en place des DAC
9. Etude sur les systèmes d'information exercice coordonné
10. Partenariat avec le MIPIH
11. Déploiement des CPTS
12. Groupement Employeur
13. Travaux d'accompagnement Zonage



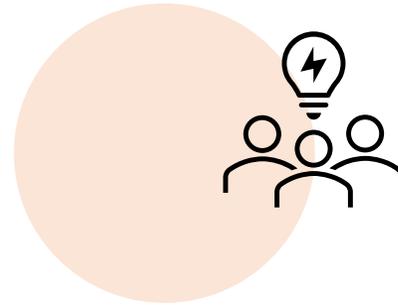
Commissions



Stratégie : implication des élus à travers les commissions sur les orientations et les travaux de l'Union

Des moyens alloués pour animer les réunions et réaliser les travaux (consultants, études, salariés...)

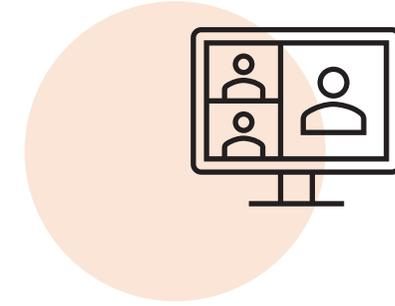
Projets



Mobilisation autour de projets transversaux et fédérateurs : SAS 31, SNP, DALIA, Plan Blanc...

Proposition : rendre lisible les projets à travers un **pilotage sous forme de groupe de travail** et des financements fléchés

Outils de travail



Le travail en distanciel est devenu une habitude

- Amélioration des outils de visioconférences avec **Teams et Zoom**
- Expérimentation d'un outil collaboratif de travail : **Wimi**

Newsletter



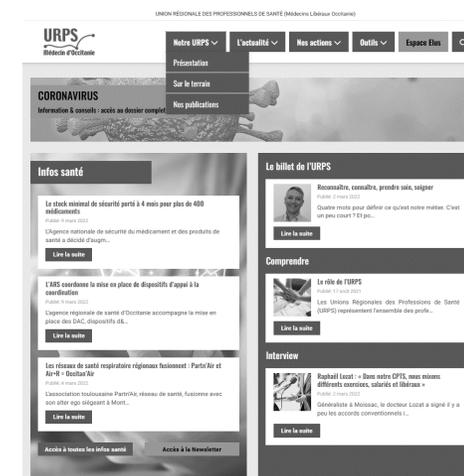
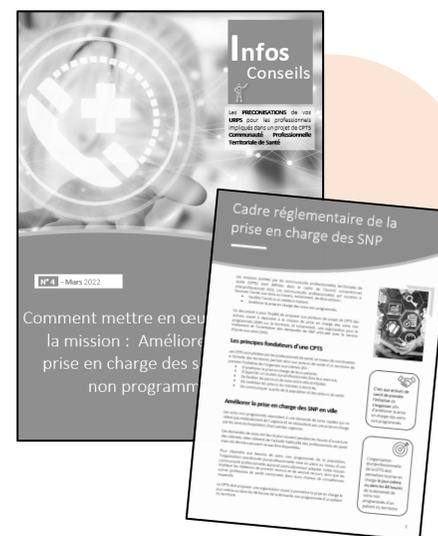
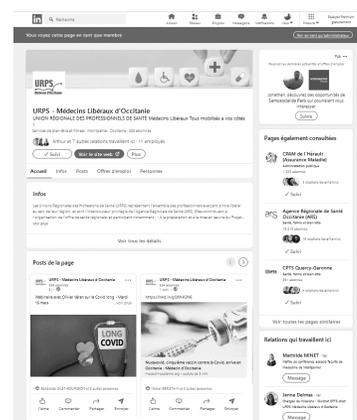
LinkedIn



Info-Conseils



Site internet

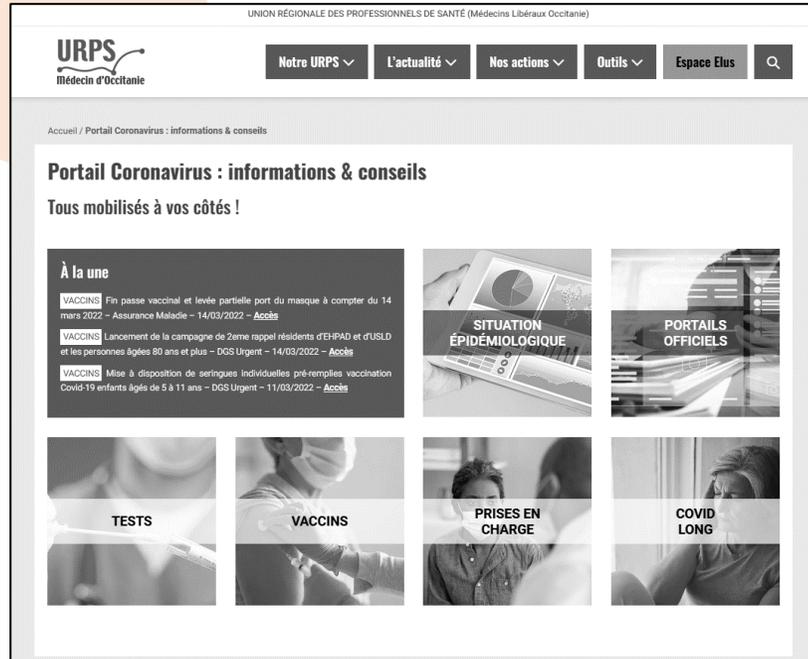


18 numéros
8000 destinataires avec un
taux d'ouverture de 28,2% !
Structure : Edito + Actualités
PRATIQUES + Témoignages
vidéos

Une page dédiée URPS
30 posts
350 abonnés
1900 visiteurs par post
Diffusion large dont
institutionnels

6 numéros
Diffusion des porteurs de projet
CPTS + réseaux

Sur les 9 derniers mois
46 696 utilisateurs
600 utilisateurs/jours max
Environ 800 articles et
informations nouvelles



Une mobilisation de tous les acteurs de l'URPS pour :

- Donner LA bonne information
- Proposer des outils aux médecins (grilles repères, process, bonnes pratiques, cartographie, formation...)
- Structurer et accompagner les organisations (notamment la place du médecin traitant)

Les grands chiffres

- 8 000 destinataires de nos campagnes d'informations avec un taux d'ouverture de 41,3% !
- 32 000 visiteurs de notre page WEB COVID
- 3 700 inscrits aux WEBINAIRES COVID sur 1 an
- 1 700 documents mis en ligne/mis à jour

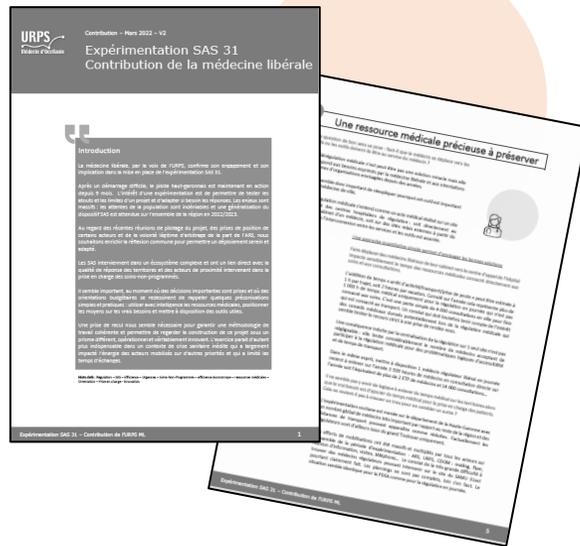


- Financement par l'ARS – 12 000 € - pour animation du site du Guichet CPTS
- Construction d'un appel à projet avec l'ARS « Gestion COVID Long » pour 15 CPTS de la région avec un financement de 500 000 €

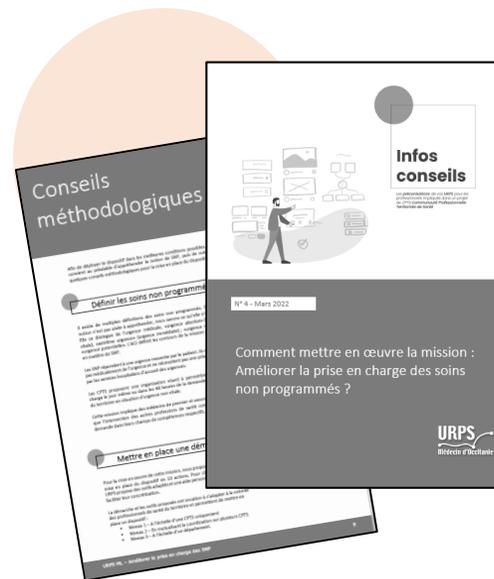
Expérimentation du SAS* en Haute-Garonne

*Service d'Accès aux Soins

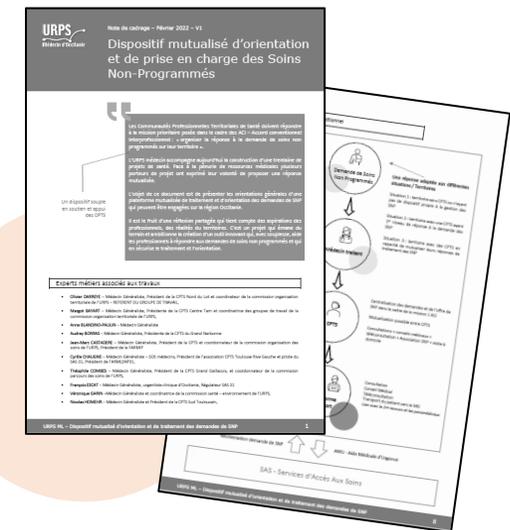
Contribution Retour d'expérience



Infos-Conseils Amélioration de la prise en charge des Soins Non Programmés



Projet - Dispositif mutualisé d'orientation et de prise en charge des SNP



Premières conclusions sur l'expérimentation (ressources médicales, outils nécessaires, orientation des actions/moyens...)

- Importance de la télérégulation
- Importance d'une réponse à la DSNP qui part de la proximité, en lien bilatéral avec le SAS.

Support méthodologique pour la mission CPTS « Améliorer la prise en charge des SNP ».

- Définit la place du SAS, de la régulation médicale et son lien avec le monde libéral.
- Fixe un cadre financier, des indicateurs facilement quantifiables, et aborde la place du numérique.

Projet innovant structuré autour d'un dispositif mutualisé de soutien et d'appui des CPTS.

- Principe de subsidiarité
- Création d'une plate-forme de traitement et d'orientation des demandes de soins non programmés

DSPP 31 - Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie


Hôpitaux de Toulouse **URPS**
Médecin d'Occitanie

GCS DSPP 31
Groupement de Coopération Sanitaire « Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie de Haute-Garonne »

CONVENTION CONSTITUTIVE

Création d'un GCS

Groupement de coopération sanitaire
22 décembre 2020
Constitution en janvier 2021

ENTRE LES SOUSSIGNÉS CI-APRÈS DÉSIGNÉS

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

Établissement public de santé, enregistré au fichier national des établissements sanitaires et sociaux sous le numéro 310781406, SIRET numéro 26310012500016, sis 2 rue Viguerie – TSA 80035 – 31059 Toulouse Cedex 9

Représenté par son Directeur Général, Monsieur Marc PENAUD,

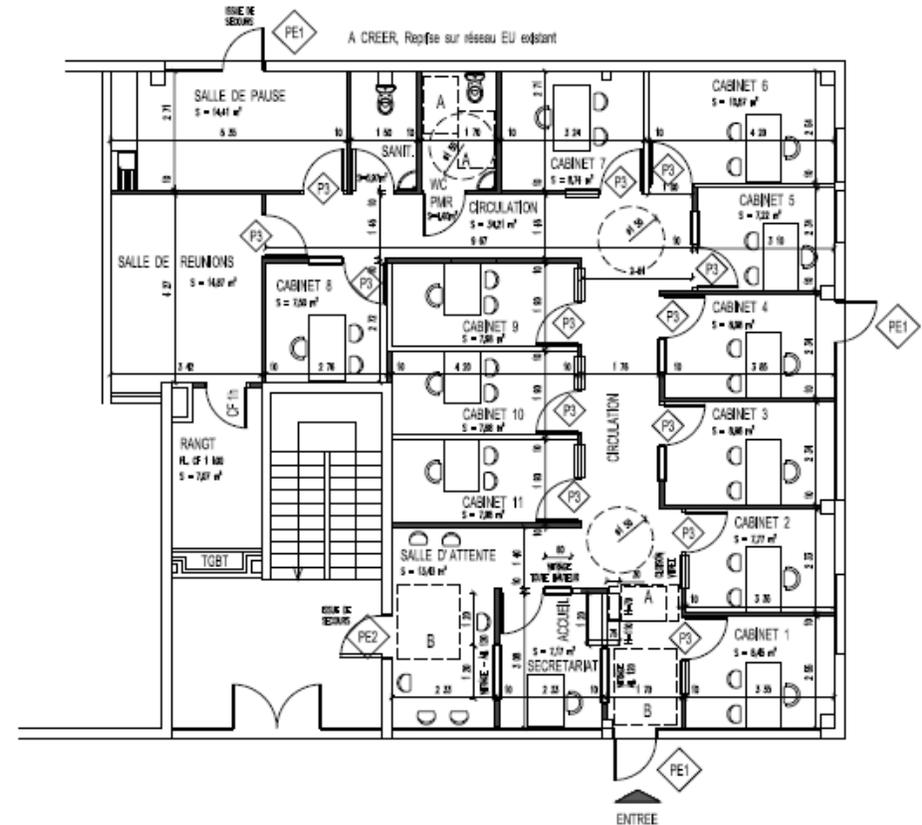
DE PREMIERE PART,

L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX D'OCCITANIE

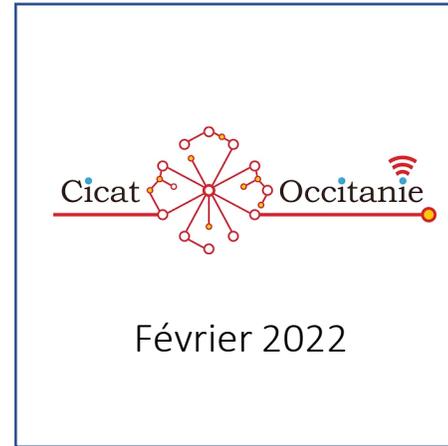
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, SIRET numéro 81871632600017, dont le siège social est sis 1300, Avenue Albert Einstein – 34000 Montpellier,

Représenté par son Président, Monsieur Maurice BENSOUSSAN,

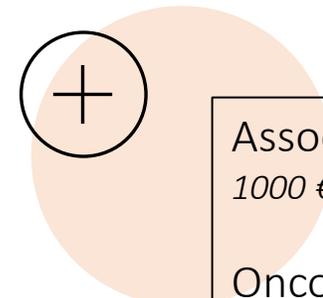
DE SECONDE PART,



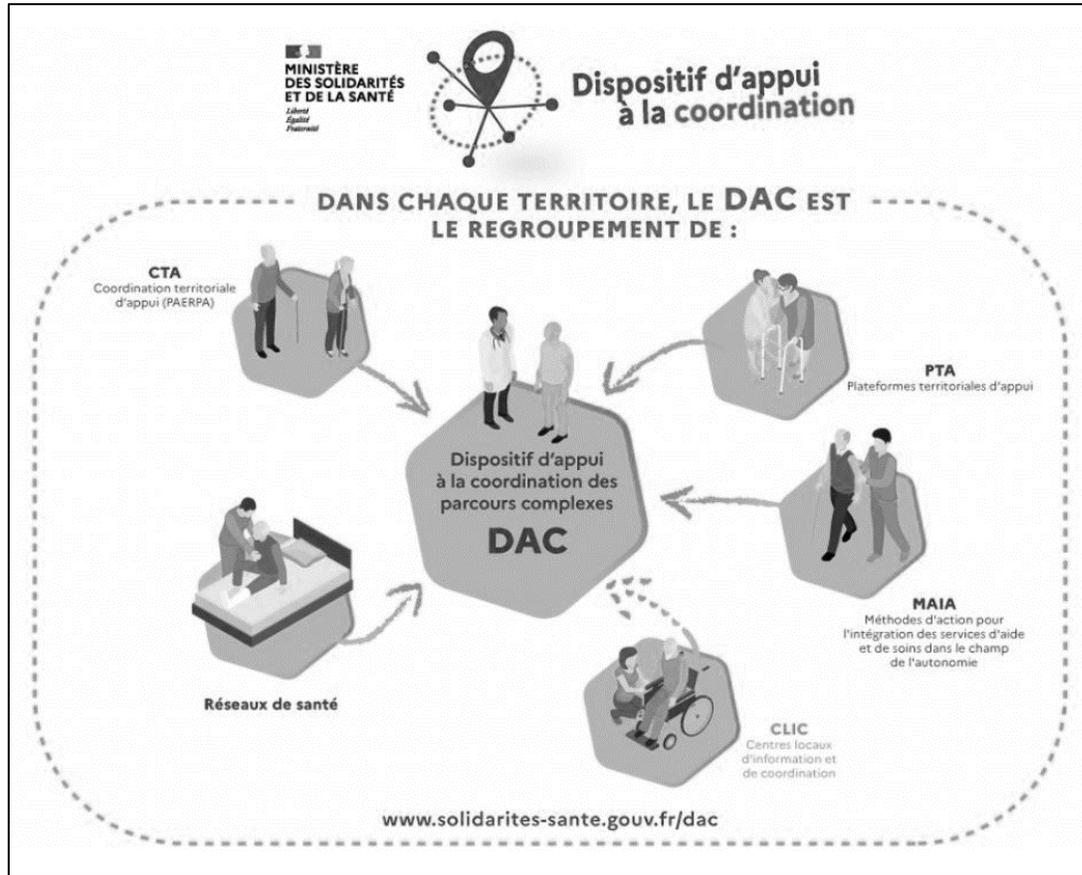
Aménagement des locaux à l'URPS des Médecins au 33 Route de Bayonne à Toulouse – 350 k€
Travaux réalisés.



- Assure une plus grande visibilité de l'URPS
- Permet de s'appuyer sur des actions DÉJÀ opérationnelles (efficience)
- Garantit la place du système de soins libéral
- Validation de l'approche par l'ARS
- Démarche interprofessionnelle
- Ressources financières complémentaires
- Innovations



Association Carabine montpelliéraine <i>1000 € en février 2022</i>
Onco-Occitanie CNRC <i>3000 € en février 2021</i>
Tutorat Associatif Toulousain <i>2000 € en mai 2022</i>



Expertise JURIDIQUE et des CONSEILS STRATÉGIQUES

Cabinet KAISSA

1 - Une phase initiale « **formation/conseil** » pour les élus identifiés dans les négociations sur les départements.

2 - Pour chaque département : un **accompagnement personnalisé**.

L'objectif : analyse fine des statuts et des modalités de gouvernance des futurs DAC sur les départements

**Dispositif d'Appui à la Coordination*

Projet suivi par la commission e-santé – Dr Yves Le Corre

Travaux réalisés en trois phases :

- 1 - Définition des besoins des professionnels de santé pour la mise en œuvre des missions des CPTS – Livré en Janvier 2022
- 2 - Etat des lieux des outils disponibles en région – Livré début avril
- 3 – Préconisations – Livraison à définir

Financement de l'ARS à concurrence de 24 000 €



Laure DELERUE

07 67 84 38 27

lauredelerue@qualicoach.fr

Consultante en organisation, Démarche Qualité en officine
Chargée de mission E-santé

Un impact majeur pour positionner les besoins des professionnels de santé et l'expression de nos besoins auprès des industriels et du GRADES



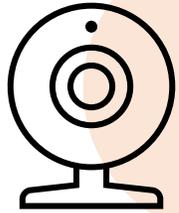
L'URPS des Médecins poursuit sa collaboration avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé,

Le président de l'URPS a été élu vice-président du Groupement et du Comité Médical et Technique
Le Dr Yves Le Corre- coordonnateur de la Commission e-Santé, est impliqué dans les travaux du Bureau de convergence e-Santé Occitanie,

Des problématiques communes partagées avec le déploiement des DAC, des CPTS et les partenariats ville/hôpital.

*Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé

Lancement au début
de la crise COVID 19



Médicam

Evolution vers la
télé-expertise

Les grands chiffres :

32 398 téléconsultations en 2021
4332 Inscrits à Médicam
631 utilisateurs actifs
40 médecins « experts » référencés - 7 téléexpertises

Remontées terrains = difficultés techniques &
ergonomie. Point de vigilance : droit de la concurrence
80% des téléconsultations = psychiatrie

Coût : 120 000 € annuel soit 3,7 € par téléconsultation

Module Soins-Non Programmés



Expérimentation
Du SAS 31

Les grands chiffres :

90 000 € de frais de développement
20 000 € abonnement annuel
Refacturation dans l'attente de la plate-forme nationale
sur le projet SAS 31



Création en AVRIL 2021 Gouvernance Inter-URPS

91 entretiens recrutement réalisés
14 salariés en mars 2022
18 embauches – 4 départs (fin contrat ou rupture)
9 CDD + 11 CDI (2 CDD transformés en CDI)

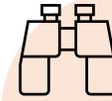


Comptabilité

1^{er} année comptable en cours – clôture attendue en mars 2022 avec mission commissariat aux comptes

Quelques éléments d'approche pour exemple :

- Dépenses janvier 2022: 47 000 €
- Facturation GEIO Janvier 2022 : 37 000 €
- Appel de fonds URPS fondatrices 2021 : 8 000€

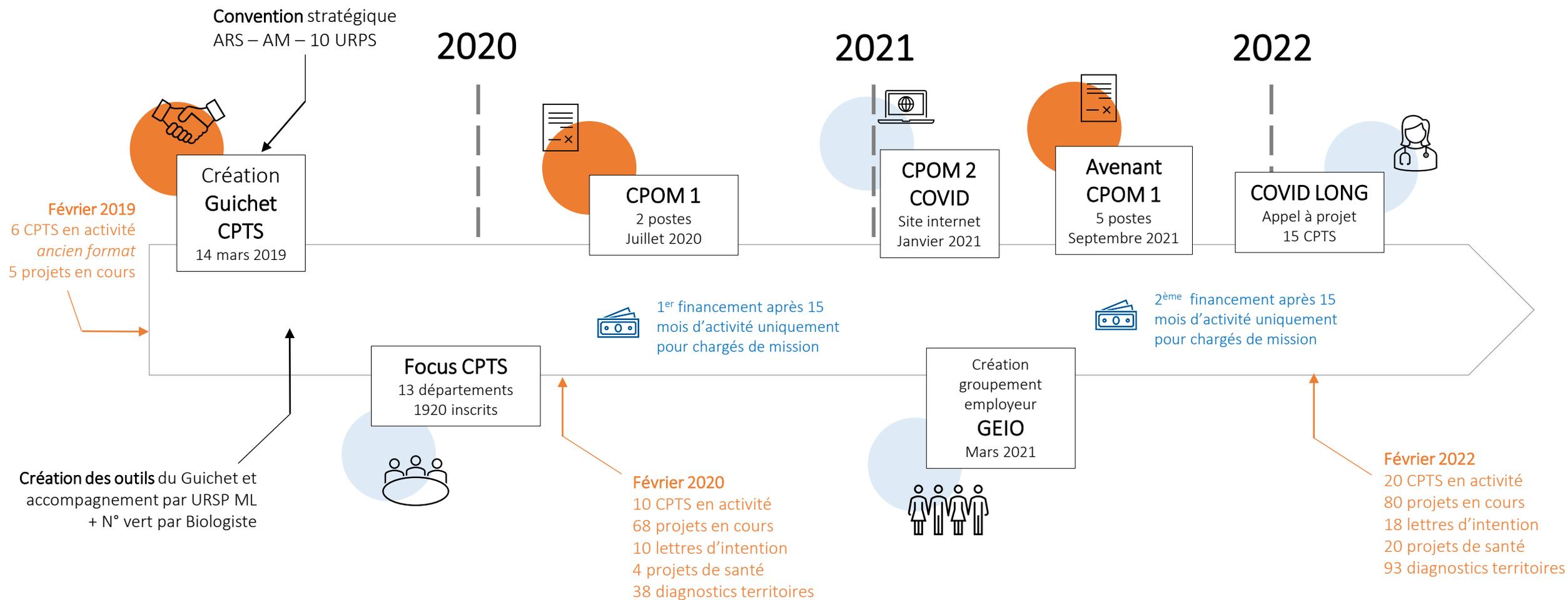


CPTS adhérentes

Montauban – Mai 2021
Nord du Lot – Mai 2021
Portes du Lauragais – Juin 2021
Grand Gaillacois – Novembre 2021
Ariège Pyrénées – Décembre 2021
Nîmes Nemausa – Décembre 2021
Mende – Décembre 2021
Grand Albigeois – Janvier 2022
Montpellier Est-Bérange – En cours
Occitanie Méditerranée – En cours
Montpellier Nord Pic Saint Loup - En cours
...

Rappel : montage juridique + gestion +
process recrutement assuré par l'URPS ML
Pas de refacturation

Chronologie des actions engagées



2019

- Site internet guichet CPTS
- Guide Méthodologique – Lettre d'intention
- Support de lettre d'intention et projet de santé
- Support auto-formation & animation réunion
- Trame diagnostic
- Trame budget + notice
- Questionnaire Mobilisation
- Outils demande de financement ARS
- Guide création d'une association + trame
- Circuit de validation des avis techniques et politiques

2021

- Espace internet spécial Covid (6 mois)
- Guide Méthodologique - Projet de santé
- Mise à jour de l'ensemble des outils ordonnance mai 2021 – asso loi 1901 des CPTS
- Portraits départementaux
- Appel à projet COVID LONG
- Organisation 6 WEBINAIRES
- Espace e-learning

2020

- Cartographie du déploiement
- Guide Méthodologique - Projet de santé
- Guide Fonction coordination CPTS
- Outils Diagnostic Territoriaux
- Vidéos témoignages - chaines YOUTUBE
- Newsletter pour accompagner les projets CPTS
- Focus départementaux
- Veille réglementaire + benchmark
- Site vitrine pour les CPTS

2022

- Etude : besoin numérique des CPTS
- Mise à jour de l'ensemble des outils avenant ACI N°2
- Infos-Conseils
- Mise en place comité convergence

Analyse approfondie & inédite pour identifier les difficultés d'accès en médecine générale et anticiper l'offre de soins.

833 médecins généralistes répondants

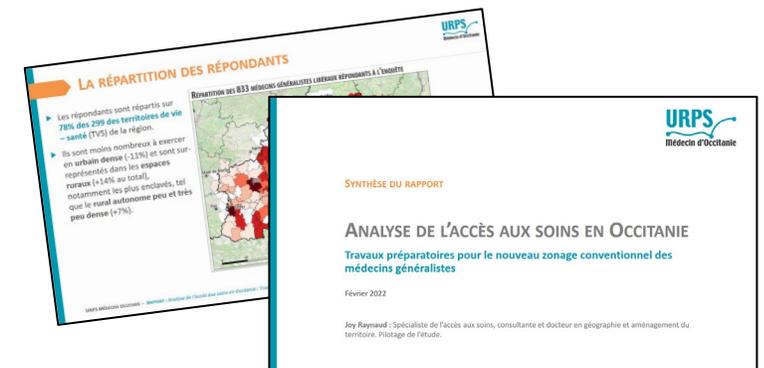
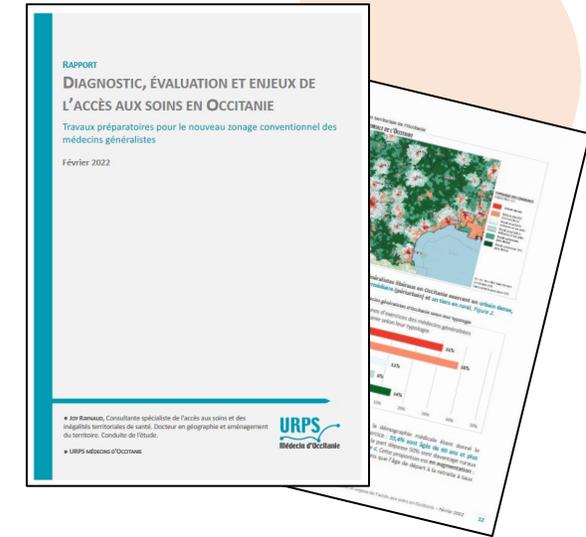
Etude réalisée au 4ème trimestre 2022 par Madame Joy Raynaud

Une étude en trois parties :

1 - Cartographie et description de l'accès aux soins via un diagnostic quantitatif (indicateurs) et qualitatif (vécu et perceptions) à une échelle fine proche des bassins de vie de la population.

2 - Analyse rétrospective des effets du zonage depuis 2014 ; une évaluation essentielle pour s'assurer de la pertinence des aides.

3 - Approche prospective des besoins afin d'estimer l'offre de soins en médecine générale en 2025 et de proposer des orientations stratégiques pour le prochain zonage conventionnel.



[Accès aux travaux](#)

ANNEXES – COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DE L'URPS		
COMMISSIONS	GROUPES DE TRAVAIL	Coordonnateurs
ORGANISATION DES SOINS	PDSA	Jean-Marc CASTADERE Gilles BAUDUIN
	PDSES	
PARCOURS DES SOINS	Santé de l'enfant	Théophile COMBES Jacques SABOYE
	Santé de la femme	
	Cancer	
	Santé mentale	
	Personnes âgées	
ORGANISATION TERRITORIALE	CPTS- MSP-ESP-DAC-PTA-CLS	Olivier DARREYE Ambroise SALIN
	Démographie médicale - ZONAGE	
	Aide aux médecins- VIOLENCES	
E-SANTE	Recensement des besoins et outils numériques	Yves LE CORRE Cyrille CHAUGNE
	Accompagnement des pratiques et mise en œuvre	
HOSPITALISATION PRIVEE	<i>Pas de sous groupes</i>	Olivier ATTARD Christian AUGAREILS
FORMATION MEDICALE	FMI MG Territorialité	Michel BISMUTH Béatrice LOGNOS
	FMI SPE : Stages des internes en spécialité	
	FMC : promotion des outils financés par l'URPS	
DELEGATION DES TACHES	<i>Pas de sous groupes</i>	Serge GROMOFF Henry MOUYSSET
Santé Environnement	<i>Pas de sous-groupes</i>	Eva KOZUB-DECOTTE Véronique GARIN-DELIIGNIERES

URPS ML Occitanie
Rapport d'activité 2021

Sous la Direction du Président Docteur
Jean-Christophe Calmes

Secrétaire Générale Docteur Laurence
Safont

Rédaction : Jonathan Plantrou
Avec la participation de - Laetitia Habouch



www.medecin-occitanie.org